

MÉTIERS – RÉFÉRENT CEPP RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES SUR LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CEPP)

PRÉSENTATION | L'objectif de la formation est de permettre aux référents CEPP des entreprises agréées pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels de répondre aux exigences de l'agrément en lien avec les certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP).

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fonctionnement et l'historique du dispositif des CEPP ; • Connaître le rôle du référent CEPP au sein de l'entreprise ; • Être capable de réaliser le diagnostic CEPP ; • Savoir remplir le plan stratégique CEPP et notamment les actions de type développement et promotion ; • Être initié au dépôt de nouvelles fiches-actions CEPP.
PRÉ-REQUIS	Aucun
PROGRAMME	<p>Jour 1 Mettre en place le diagnostic et le plan stratégique CEPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table et positionnement ; • Rappel du dispositif des CEPP ; • Le rôle de référent CEPP. <p>La mise en place du diagnostic CEPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce qu'il doit contenir ; • Comment le formaliser. <p>La mise en place du plan stratégique de déploiement des CEPP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce qu'il doit contenir ; • Les actions pouvant entrer dans le plan stratégique. <p>Les actions de type promotion et développement du plan stratégique :</p> <p>La mise en place du plan stratégique de déploiement des CEPP : Ateliers (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les actions de type développement et promotion ; • Comment le formaliser. <p>La construction de nouvelles fiches-actions CEPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours d'une proposition de fiche-action ; • Quelles actions peuvent faire l'objet de nouvelles fiches ? • Méthodologies d'élaboration d'une nouvelle fiche-action ; • Procédure de dépôt. <p>Test d'évaluation des acquis et évaluation de la formation</p>
PUBLIC	Référents entreprises soumises à l'agrément « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » et personnes travaillant en collaboration avec ces référents.

INTERVENANT	Formateur spécialisé avec expertise de terrain
RESPONSABLE DE FORMATION	Alain PANOT
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Remue-méninges, échanges, mutualisation, et apports théoriques • Animation et présentation du contenu sur supports PowerPoint et documents de synthèse. • Développement pédagogique à partir de cas concrets pour évoquer des situations rencontrées par les participants dans le cadre de leurs activités habituelles. • Clôture après évaluation et mesure de la satisfaction en fin de formation.
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de réalisation
DURÉE	1 journée (7 heures)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Un ordinateur portable est recommandé pour le suivi de cette formation. • Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.